

Les compétences mobilisées de l'intervenant émergent en fonction de l'avancée de l'élaboration du projet : sont présentées ici les bases incontournables de toute intervention sociale collective.

1. Construire la problématique sociale de l'intervention

- Décrire la problématique sociale à partir de la connaissance de la population et des situations individuelles connues sur un territoire identifié
- Identifier des problèmes communs que rencontrent un certain nombre de personnes sur ce territoire
- Identifier les partenaires à mobiliser dans les services concernés par la problématique et sur ce territoire
- Rechercher et consulter les données existantes relatives à ces problèmes
- Croiser les données générales et les données issues du service
- Choisir le type d'intervention collective en travail social le plus pertinent au regard des besoins des personnes et des objectifs professionnels et institutionnels dans le cadre des missions et orientations de l'institution

2. Elaborer un plan d'intervention

- Définir les buts de l'action – l'objectif général
- Fixer les objectifs professionnels et opérationnels
- Planifier les étapes de travail
- Repérer les leviers et les obstacles

3. Rédiger le projet de travail

- Rédiger le projet : territoire, problématique, diagnostic et choix de la méthode
- Situer cette action dans le contexte des missions du service
- Décrire la stratégie d'intervention
- Définir les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de l'évaluation

4. Obtenir la validation du service

- Présenter le projet et la pertinence de la méthode choisie au regard des besoins identifiés

5. La réalisation du projet

6. Evaluation et communication

Date : Janvier 2010